



Conseil Municipal du 3 octobre 2023

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Mme GRAF Martine comme secrétaire de séance.

2. Annulation de la délibération n° 20230803 du 29/08/2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'annuler la délibération n° 20230803 de la séance du 29/08/2023. Adopté à l'unanimité.

3. Chasse : Approbation de la constitution et du périmètre du ou des lots de chasse, des caractéristiques des lots, du choix du mode de location, des conditions particulières

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 574 ha 85 a 32 ca la contenance des terrains à soumettre à la location et décide de procéder à la location en 2 lots.

a) Si le locataire en place fait valoir son droit de priorité et que celui-ci trouve à s'appliquer :

	Lot n° 1	Lot n° 2
<input checked="" type="checkbox"/> par convention de gré à gré	lot n° 1 : 296 ha 35 a 61 ca	lot n° 2 : 278 ha 49a 71 ca
<input type="checkbox"/> ou par adjudication		

b) En l'absence de droit de priorité du locataire sortant

c) Adjudication

d) Appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

4. Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les personnes suivantes pour composer la commission de contrôle des listes électorales :

Représentant du Conseil Municipal : SCHEHR Katia

Délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat dans le département : MATHIS Erwin,

Délégué du Tribunal Judiciaire compétent pour la commune : HEILMANN née MODERY Valérie.

Adopté à l'unanimité.

5. Horaires des ATSEM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les horaires de travail des 2 ATSEM comme suit : 7h50 – 11h55 / 13h20 – 17h00. Adopté à l'unanimité.

6. Organisation de la journée Stolpersteine du 15 octobre 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide l'organisation et le déroulement de la manifestation « Stolpersteine » du dimanche 15/10/2023. Adopté à l'unanimité.

7. Cérémonie du 11 Novembre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'organiser une cérémonie le samedi 11 novembre à 10h30 au monument aux morts avec un dépôt de gerbe suivi d'un verre de l'amitié. Adopté à l'unanimité.

8. Fête de Noël des aînés 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'organiser la fête de Noël des aînés le dimanche 3 décembre 2023. Les festivités de Noël commenceront le vendredi 1^{er} décembre 2023 en soirée par l'inauguration des illuminations et du village de Noël. Adopté à l'unanimité.

9. Divers

a) Aménagement cyclable vers Buhl : aménagement du chemin Moulin Geritt

M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société E JL Entreprise Jean Lefèbvre pour l'aménagement en enrobés du chemin du Moulin Geritt pour créer une jonction cyclable entre Niederroedern et Buhl. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer le devis d'un montant de 88 650,00 € H.T.,
- Autorise le Maire à solliciter les subventions et signer tout document se rapportant à ce projet.

Adopté à l'unanimité.

b) Demande de fonds de concours pour le matériel informatique de l'école à la CCPR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande un fonds de concours à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin d'un montant de 2 024,45 € (50% d'une dépense de 4 048,89 € H.T.) pour l'achat de matériel informatique (un écran tactile interactif et un ordinateur portable) pour la classe des CP. Adopté à l'unanimité.

Publication du compte-rendu complet sur le site de la commune, rubrique Mairie.

Conseil Municipal du 20 octobre 2023

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Mme GRAF Martine comme secrétaire de séance.

2. Chasse : Lancement de la procédure d'adjudication du lot de chasse n°2

Vu la délibération du conseil municipal du 03/10/2023 décidant de conclure une convention de gré à gré avec les locataires sortant des lots de chasse n°1 et n°2, ces derniers ayant fait valoir leur droit de priorité,

M. le Maire n'ayant pas trouvé d'accord tarifaire avec l'Association de Chasse du Katzenthal, actuel locataire du lot n°2,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de lancer une procédure d'adjudication pour le lot de chasse n°2 d'une surface chassable de 278 ha 49a 71 ca.

Autorise le Maire à signer tout document concernant la procédure d'adjudication du lot n°2.

Adopté à l'unanimité.

Publication du compte-rendu complet sur le site de la commune, rubrique Mairie.

Les Anniversaires

07 novembre : Mme Marguerite Debus, 89 ans

11 novembre : M. René Mathis, 84 ans

12 novembre : Mme Anneliese Howald, 81 ans

14 novembre : M. Alfred Steiger, 91 ans

NAISSANCE : Félicitations !

Le 14 octobre 2023 à HAGUENAU
Charlotte, Jeanne, Emilie LALLEMAND
fille de Julien, Thierry LALLEMAND
et de Emilie, Denise, Geneviève FOURNIER
domiciliés 19 rue de Blond



Noces d'or : 50 ans de mariage

Le 14 septembre 2023 :
Les époux Jean-Paul et Lucie MENCIK



Sincères félicitations !



**Bienvenue à nos nouveaux
concitoyens !**

Noces



d'Orchidée

C'est dans la joie et la bonne humeur que Georges et Yvette EBERT ont fêté leurs noces d'orchidée.

Georges, originaire de Betschdorf, a rencontré Yvette, née Reifsteck, au Waldfescht à Niederroedern en 1966. Ils se sont unis, par les liens du mariage, le 19 octobre 1968 à la mairie de Niederroedern. De leur union sont nés Marc en 1969 et Claudia en 1973 et ils sont fiers d'être les grands parents de 3 petits fils : Julien, Tom et Mathéo.

De 1972 à 2002, ils ont exploité ensemble un débit de boissons où l'on pouvait trouver de nombreux vins fins et des spécialités vinicoles en tout genre. En 2005, ils ont décidé de



construire une maison dans le lotissement pour y passer une retraite paisible. Leur passion commune est de s'occuper de leur maison, de regarder des émissions à la télé ensemble et de lire les DNA tous les matins.

Le maire Denis Drion, et son adjointe Martine Graf, sont venus les féliciter pour ce bel anniversaire de mariage et leur ont remis le cadeau de circonstance.

Denis Drion

Nous leur souhaitons à tous deux encore de longues années de bonheur ensemble !



Nathan HOORNAERT
Chargé de mission biodéchets
Téléphone : 06 29 32 90 05
SMICTOM NORD ALSACE
54 rue de l'Industrie - BP 40081
67162 Wissembourg Cedex

www.smictom-nord67.com
Suivez-nous sur 

Distribution des kits biodéchets : Dans le cadre de la mise en place de la collecte des biodéchets ou déchets alimentaires sur le territoire du SMICTOM Nord Alsace, les usagers se sont vus dotés d'un *kit biodéchets* composé d'un bioseau de 10L, de 100 sacs krafts ainsi que d'une enveloppe contenant les explications nécessaires

au bon fonctionnement ainsi qu'un guide du tri.

Plus de renseignements sur le site du SMICTOM Nord alsace : <https://smictom-nord67.com/la-collecte-separee-des-dechets-alimentaires> et la page Facebook de la collectivité.

Pour rappel, la mise en place de bacs de collecte ne débutera qu'à partir de la semaine 43 et la collecte en elle-même qu'à partir de la semaine 2 de l'année 2024 en sachant que les bacs seront condamnés entre temps.

Le 17 octobre, les enfants de GS-CP ont reçu la visite de **Jacqui BURKHARDT, boucher à Niederroedern, à l'occasion de la semaine du goût.**

Ils ont pu lui poser des questions sur son métier ; puis ont participé à des ateliers : ils ont senti des épices (noix de muscade, clou de girofle, cannelle) et ont goûté des condiments : sans puis avec saucisse pour comparer les ressentis.



Le tout s'est terminé en goûter préparé par le boucher, auquel ont été conviés les plus petits de la maternelle.

Encore un grand merci à M. Burkhardt pour son intervention et son implication.

Véronique Chaperot



Cherche jardin à acheter sur Niederroedern et environs pour cultiver de bons fruits et légumes. Partage de récolte possible ! Contact 06.62.29.74.75



Débuter avec son smartphone, protéger ses données personnelles, découvrir les réseaux sociaux, garder le lien avec WhatsApp™, utiliser Facebook ou Instagram ou d'autres thématiques...

En partenariat avec Orange, la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin vous propose d'organiser des **ATELIERS NUMERIQUES SENIORS**.

1 atelier dure environ 1 heure et s'adresse à un groupe de 5 à 12 participants. Il peut porter sur une ou plusieurs thématiques présentées dans le flyer.

Les ateliers numériques s'adressent à celles et ceux qui ressentent le besoin d'être accompagnés dans leur découverte du numérique. Ces ateliers sont gratuits, ouverts à tous, qu'ils soient clients Orange ou non.

Vous êtes intéressés ? Merci de contacter Anne Ursch, directrice générale des services, afin d'organiser au mieux un ou plusieurs ateliers.

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

3 rue Principale – 67930 BEINHEIM

03.88.53.08.20 ou anne.ursch@cc-plaine-rhin.fr



Coup de Pouce Internet La qualité Orange à prix solidaire

Internet - TV - Téléphone fixe⁽¹⁾

15,99€/mois

- avec la Fibre ou l'ADSL
- sans engagement
- sans frais de résiliation
- sans augmentation de tarif

En complément, un ordinateur portable reconditionné⁽²⁾

169€

- sur demande
- avec facilités de paiement

Parce qu'on a parfois besoin d'un petit coup de pouce dans la vie, Orange propose Coup de Pouce Internet, une offre réservée aux personnes disposant d'un quotient familial CAF ou MSA $\leq 700€$ et aux seniors bénéficiaires de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Vous êtes engagé chez un autre opérateur ? On s'occupe gratuitement de la résiliation de votre ancienne offre, comme le prévoit la réglementation en vigueur. Et vous conservez votre numéro de téléphone fixe.



INFORMATION COMMUNALE :



Vous cherchez une idée de cadeau de Noël ?

Le livre sur « l'histoire de Niederroedern » est encore disponible à la mairie au prix de 35 euros.

C'est par un dimanche automnal que de nombreuses personnes se sont retrouvées dans les rues à Niederroedern pour dévoiler les « **Stolpersteine** » posés en souvenir de Lucien Blum et de René Klein.



Lors d'une cérémonie émouvante, accompagnés de chants, de discours, de souvenirs évoqués par la famille des victimes, des saynètes interprétées avec brio par les élèves de CM1/CM2 de Mme Ruck de la classe de Niederroedern, le public a pu découvrir les Stolpersteine au 3 rue de Bellac et au 1 rue de la Haute-Vienne.

En souvenir des moments de joie et de bonheur, de partage avec les habitants ou avec leur famille, qu'ont vécu Lucien et René, il était indispensable de placer ces 2 pierres d'achoppement devant leurs lieux d'habitation, qu'ils n'ont malheureusement plus revu après leur évacuation en Haute-Vienne.

« La mémoire rend les êtres et les lieux impalpables », Lucien et René feront ainsi partie de Niederroedern, à tout jamais.

Il est important que le travail d'histoire se poursuive, que nos concitoyens sachent le pourquoi de tous ces massacres et en tirent les enseignements des années plus tard en matière de solidarité et de construction de l'Europe. Il nous faut donc, en permanence,

aller plus loin, associer le souvenir des victimes et la connaissance des causes, des circonstances et des conséquences. C'est un devoir de mémoire vital pour notre avenir afin d'éviter de revivre de tels épisodes dans nos villages.

Malgré les circonstances mondiales actuelles, il faut aller de l'avant.

Un énorme merci à tous pour votre présence, votre soutien lors de cette cérémonie, grâce à vous tous, Niederroedern était un havre de paix, rempli d'émotions fortes, ce dimanche.

Votre maire Denis DRION





La classe de CM1/CM2 a, comme le veut la tradition depuis plusieurs années, pu apprécier la **Semaine du Goût**. Dans un premier temps ils ont été accueillis par Jacqui et Sabine de la boucherie DRION pour découvrir les différentes facettes de leur métier avec, pour finir, un quizz pendant lequel il fallait distinguer les 4 sortes de viande : pas très évident comme mission de différencier la viande de porc avec celle du veau. Le deuxième défi était de goûter des légumes particuliers qui étaient évoqués en classe, inconnus et mal aimés. Puis il s'agissait de mettre la main à la pâte : préparer une pâte brisée, peler des pommes, confectionner et, pour finir, apprécier une délicieuse tartelette aux

pommes. Pour clore la semaine du goût, les enfants partagèrent un délicieux petit déjeuner équilibré avec le pain, les œufs et le lait de première qualité offerts par les producteurs locaux. Cette semaine est l'occasion de faire comprendre aux enfants l'importance de manger équilibré, car, comme l'ont expliqué Maxence et Nathan, chaque aliment apporte des vitamines différentes. Les exposés préparés et présentés par les élèves clôturèrent cette semaine tant appréciée par les enfants de la classe.



Pour poursuivre l'**action de découverte des Stolpersteine**, les enfants ont pu écouter attentivement les explications émouvantes du professeur Friedrich Peter à Kehl où 70 pavés font « trébucher » les passants afin de se souvenir des terribles événements qui ont touché les communautés juives avant ou pendant la deuxième guerre mondiale. Les élèves ont bien compris l'importance des termes : respect de l'Autre, tolérance, solidarité. Le bus a été gracieusement financé par la fondation Josef-David, merci M. Jean Jacques Tschoeppé.



L'équipe du Tonga a terminé 6ème lors de la **rencontre Rugby** à Lauterbourg après 5 séances d'initiation avec un éducateur départemental, Florian Rat.

Félicitations aux élèves de la classe de CM1/ CM2 pour leurs efforts.

Sandra Ruck



L'ensemble du conseil municipal de Niederroedern a découvert, avec le maire et ses adjoints, la nouvelle **micro-crèche « Les minimoys »**, construite par Mme Machris, lors d'une inauguration festive. Des équipements flambants neufs dans un havre de paix pour nos petits chérubins. N'hésitez pas à contacter Mme Machris, il reste quelques places disponibles.

Denis Drion



Véronique et son équipe sont heureuses d'avoir ouvert la structure au sein de notre commune depuis fin août. Voici comment est composée l'équipe de la crèche :

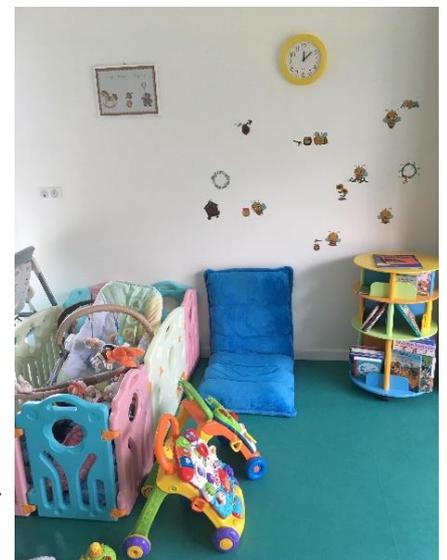
- Véronique, la puéricultrice et directrice
- Clémentine, Auxiliaire de puériculture
- Marie, Titulaire d'un CAP petite enfance.

Elles vous accueillent du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00.

Les repas sont faits sur place avec des produits locaux. Elles proposent différentes activités et sorties, toujours en relation avec Les Mini Moys. Elles sont respectueuses et soucieuses de l'écologie ainsi que de l'environnement.

Pour plus de renseignements. Vous pouvez les joindre soit par téléphone de 8h00 à 18h00 au 03.69.40.34.31, soit par mail : crechelesminimoys@gmail.com.

Véronique, Clémentine, Marie



TARIFICATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le SMICTOM unique interlocuteur pour les déchets et une nouvelle facturation

Les enjeux

Le SMICTOM Nord Alsace s'engage depuis de nombreuses années pour la prévention et la valorisation des déchets. C'est grâce aux investissements du syndicat, aux habitudes fructueuses des usagers et à la mise en place de la redevance incitative que nous avons atteint nos objectifs ambitieux, notamment, une diminution de **15 % de déchets produits entre 2010 et 2022**.

Dans le cadre de l'harmonisation de la REOM, une tarification commune sera instaurée sur les territoires de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin et la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Les changements

A partir du 1^{er} janvier 2024, le SMICTOM Nord Alsace sera votre unique interlocuteur pour toutes vos démarches relatives **aux déchets** (emménagement et changements de situations, facturation, commande de bacs ou de composteurs, demande de badge d'accès en déchèterie, etc.)

La redevance incitative évoluera : une nouvelle tarification au poids se composera de deux volets :

- **Une part fixe par foyer** comprenant les frais incompressibles du service (passage des camions de collecte, transport des déchets, déchèteries, charges de structure, emprunts, frais de personnel...)
- **Une part variable** calculée en fonction **du poids** de déchets collectés dans la poubelle d'ordures ménagères résiduelles.

La grille tarifaire de la redevance comprenant une part fixe et le montant de la part variable vous sera communiquée dans un prochain bulletin.

Les questions fréquentes

Quels seront les tarifs de la redevance ?

Les tarifs seront votés lors du Comité Directeur du mois de décembre 2023

Est-ce que les bacs d'ordures ménagères seront changés ?

Les bacs actuels étant déjà équipés de puces, ils n'auront pas besoin d'être remplacés.

Est-ce qu'il y aura un cadenas pour les bacs OMR suite au passage au poids.

Les usagers souhaitant se doter d'un verrou auront la possibilité de le faire, cette prestation sera facturée (le tarif sera défini en Comité Directeur au mois de décembre 2023).

Est-ce qu'il y aura un moyen de contrôler la pesée et la production de déchets réalisée par foyer.

Un accès à votre compte personnel via un mot de passe vous permettra de visualiser les dates de sortie de votre bac ainsi que le poids enregistré lors de chaque vidage.

Est-ce que la fréquence de collecte sera changée ?

Grâce au geste de tri des emballages et des papiers et à la nouvelle collecte des déchets alimentaires, le bac d'ordures ménagères résiduelles sera considérablement allégé. Pour accompagner cette dynamique, la collecte des ordures ménagères résiduelles passera d'une fois par semaine à une fois tous les quinze jours à compter du 1^{er} janvier 2024.

RAPPORT 2023 DE L'ARS SUR LA QUALITE DE L'EAU

se trouve également sur le site internet de Niederroedern



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : SDE DU CANTON DE SELTZ - S170

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 31 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 291 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par 2 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection par chloration.

Votre réseau alimente 10486 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SDE DU CANTON DE SELTZ ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SDE DU CANTON DE SELTZ ».

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ENTRETIEN 	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
SÉCHERESSE 	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 28/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus dégradant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
----------------------	-----------------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 30
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 11
Valeur moyenne : 3,63 mg/L
Valeur maxi : 16 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 11
Nombre de mesures : 981
Conformité : 82 %
Valeur maxi : 0,113 microgramme/L (chloridazone desphényl)
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 5
Valeur moyenne : 0,0568 mg/L
Valeur maxi : 0,08 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 11
Valeur moyenne : 29,2 °f
Valeur maxi : 33,2 °f

SODIUM

Nombre de prélèvements : 5
Valeur moyenne : 19,7 mg/L
Valeur maxi : 29 mg/L

CHLORURES

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : 11
Valeur moyenne : 34,4 mg/L
Valeur maxi : 56 mg/L

En novembre à Niederroedern et aux environs :

Samedi 4 novembre : COLLECTE DE JOUETS au profit de l'Association Repartir. Entre 14h00 et 17h00 au foyer protestant. Organisée par les 2 paroisses. Merci de ne déposer que des jouets en bon état.

Du dimanche 5 au dimanche 19 novembre à Seltz : EXPOSITION DE PEINTURE " LE BLEU, C'EST LA VIE" de BLANDINE SEGUY à l'Office de tourisme. Entrée libre.

Mercredi 8 novembre à Lauterbourg : URGENT : DON DE SANG : de 16h30 à 20h00 à la salle polyvalente de la Lauter. En ce début d'automne, les besoins en sang restent toujours importants. Nous vous invitons à prendre le temps de vous mobiliser : ne perdez pas le rythme du don de sang !
Collation : soupe de légumes, dampfnudle, dessert et café.

Mercredi 8 novembre : BRICOLAGE DE LA SAINT MARTIN : pour les enfants de 3 à 11 ans à la MTL de 14h00 à 17h00. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Vendredi 10 novembre : DEFILE DE LA SAINT MARTIN à partir de 18h00, organisé par l'Association Anim' & Co, suivi d'une saynète et d'un moment convivial. Rendez-vous à l'école primaire. Petite douceur pour les enfants, offerte par l'association.

Samedi 11 novembre : COMMEMORATION de l'armistice de 1918 à 10h30 par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur.

Vendredi 18 novembre à Munchhausen : Théâtre : D'Verweigerung / Le refus. De Raymond Weissenburger et de Daniel Hoeltzel. A 20h00 à la salle polyvalente – 81 rue du Rhin. Ouverture de la salle à 19h15, buvette et petite restauration sur place. Prix du billet : 10 € - placement libre.
Infos et réservations à la mairie de Munchhausen (03.88.86.51.81) ou caisse du soir.

Mercredi 22 novembre 2023 : BRICOLAGE : COURONNES DE L'AVENT. De 14h00 à 17h00 à la MTL. Sur inscription auprès de Nathalie Bastian au 06.82.90.27.67.

Du vendredi 24 novembre 2023 au samedi 6 janvier 2024 à Seltz : CHASSE AUX TRÉSORS DE NOËL. Livret de jeu disponible à l'Office de Tourisme ou à la Boulangerie Campaillette. Gratuit.

Samedi 25 novembre 2023 à Munchhausen : VISITE GUIDÉE - DÉCOUVERTE DU FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DE LA RÉSERVE NATURELLE de 9h-12h. RDV au parking de la Réserve Naturelle du Delta de la Sauer. Gratuit. Inscription à l'Office de Tourisme.

Et en décembre :

Vendredi 1^{er} décembre à 18h00 : INAUGURATION DU VILLAGE DE NOËL. Discours devant le petit village, suivi du traditionnel vin chaud ou jus de pomme chaud, en mangeant des crêpes ou des knacks. Sous le préau de l'école primaire.

Vendredi 1^{er} décembre à 19h00 : MARCHÉ MEDITÉE DE L'AVENT, OECUMENIQUE. Rendez-vous à l'église.

Samedi 2 décembre : COCHONAILLES à partir de midi au FCN.
Réservation auprès d'André Perriot au 03 88 86 12 62 ou 06 41 39 71 42

Dimanche 3 décembre : CELEBRATION OECUMENIQUE à 10h30, suivie de la **FÊTE DES AINÉS** à la MTL.